



**HANDI
SPORT**

LIGUE
FRANCOPHONE



Tennis en chaise roulante

REGLEMENT BELGIAN WHEELCHAIR TENNIS TOUR

2026



LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

ITF	International Tennis Federation
FRBT	Fédération Royale Belge de Tennis
TWB	Tennis Wallonie Bruxelles
LHF	Ligue Handisport Francophone
TV	Tennis Vlaanderen

RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS

Ligue Handisport Francophone

Grand Rue, 3 – 6000 Charleroi

Tel: 071.11.60.80

Email: valentine.grandjean@handisport.be

www.handisport.be



Tennis Padel Wallonie Bruxelles

Chaussée de Marche, 935C – 5100 Wierde

Tel: 0473/21 06 44

Email : celine.deschamps@tppwb.be

<https://tennis.tennispadelwalloniebruxelles.be/>



Tennis Vlaanderen

Louizapoortgalerij, 203 bus 3 – 1050 Bruxelles

Tel: +32 (0)2.548.03.00

Email: info@tennisvlaanderen.be

www.tennisvlaanderen.be



TABLES DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS	2
RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS	3
TABLES DES MATIÈRES.....	4
1. LE RÈGLEMENT.....	6
A. Règlements de référence	6
B. Modalités d'inscription	6
C. Frais d'inscription	6
D. Absence non justifiée.....	6
E. Tenue.....	7
F. Classifications.....	7
G. Tableaux – Critériums nationaux	7
H. Horaire	8
I. Classement individuel	8
K. Ranking – Belgian Wheelchair Tennis Tour.....	9
L. Récompenses	10
M. Plaintes.....	11
N. Divers.....	11

INTRODUCTION

Tennis Vlaanderen (TV), la Ligue Handisport Francophone (LHF) et Tennis Wallonie Bruxelles (TWB) ont établi ce règlement ensemble en vue d'uniformiser les règles compétitives des critères nationaux officiels – comptant pour le « Belgian Wheelchair Tennis Tour ».

Nous souhaitons préalablement attirer l'attention sur le fait que les sportifs tant « loisirs » que « compétitifs » voire « élites » doivent respecter les règles-décrets relatifs à la prévention et au contrôle du dopage dans le sport.

L'importance d'un comportement éthique positif et respectueux dans le sport complète la situation sportive et compétitive souhaitée par les 3 associations partenaires (TV-LHF-TWB).

La classification, en vue d'une meilleure équité, favorise notamment le fairplay. Toutes les informations relatives à la classification, devenue obligatoire pour être classé officiellement au sein de ce challenge national, sont disponibles sur le site web de G Sport Vlaanderen (<https://www.gsportvlaanderen.be/>) et de la Ligue Handisport Francophone (www.handisport.be) / Email : classification@handisport.be).

Si vous avez des questions concernant une participation à une compétition – un schéma organisationnel ou autre, en tant qu'organisateur, joueur de tennis en chaise, entraîneur ou arbitre, vous pouvez à tout moment contacter :

- Tennis Vlaanderen : 02/548.03.00 - info@tennisvlaanderen.be
- Tennis Wallonie Bruxelles : 0473/21 06 44 – celine.deschamps@tppwb.be
- Ligue Handisport Francophone : (0)71 11 60 80 - valentine.grandjean@handisport.be

1. LE RÈGLEMENT

A. Règlements de référence

Les critères nationaux sont joués selon les règlements de l'ITF (Fédération Internationale de Tennis) et de la FRBT (Fédération Royale Belge de Tennis).

B. Modalités d'inscription

Les inscriptions aux critères nationaux se réalisent via les sites internet de Tennis Vlaanderen (www.tennisvlaanderen.be) et de Tennis Wallonie Bruxelles (<https://tennis.tennispadelwalloniebruxelles.be/>). Les inscriptions « TWB » sont ouvertes 4 semaines avant la date du début de tournoi et se clôturent le mardi avant la compétition (à 23h59). Les désinscriptions « TWB » sont possibles jusqu'au lundi qui précède le tournoi (à 22h00).

Tennis Vlaanderen fonctionne de manière presque identique. En voici les nuances :

- Les inscriptions sont ouvertes plus tôt.
- Les désinscriptions sont possibles jusqu'à l'échéance.

Le responsable du tournoi peut, après discussion avec le juge arbitre et les 3 associations partenaires (TWB – TV – LHF), annuler le critérium s'il n'y a pas assez de joueurs inscrits par série.

C. Frais d'inscription

Les frais d'inscription aux critères nationaux sont intégralement perçus par et pour le club organisateur :

- Série « simple » : participation allant de la gratuité à 10€ maximum
- Série « double » : participation allant de la gratuité à 5€ maximum par joueur

D. Absence non justifiée

Une fois les inscriptions clôturées, elles ne peuvent plus être annulées. En cas d'absence non justifiée, une amende de 10 euros peut être envoyée au joueur en défaut. Celle-ci sera versée sur le compte de la fédération valide partenaire (TWB ou TV). Les frais d'inscription restent, en sus, dus.

Le joueur qui ne paie pas l'amende (et les frais d'inscription) sera refusé de toutes les compétitions officielles (y compris le CB) jusqu'au terme de la saison.

E. Tenue

Des vêtements conformes à la pratique du tennis sont obligatoires.

F. Classifications

- Les joueurs qui souhaitent participer à un criterium national NE doivent PAS être nécessairement classifiés.
 - Attention : Les joueurs qui souhaitent être classés au Challenge national de tennis en chaise devront cependant :
 - Être en ordre de classification – nationale OU internationale.
 - OU
 - Remettre une attestation médicale justifiant une activité motrice en chaise.
- ➔ Des classifications sont régulièrement organisées lors des critères nationaux. Nous vous invitons à vous manifester auprès de vos ligues respectives (GSV et/ou LHF).
- ➔ Aussi, l'attestation médicale sera évaluée par la ligue du joueur concerné.

G. Tableaux – Critériums nationaux

- Le juge arbitre est responsable de la réalisation de cette organisation sportive et compétitive. Quelques règles générales sont posées afin de garder une cohérence nationale quant à l'organisation pratique et sportive de ces critères :
 - 1 à 3 joueurs : annulation du critérium
 - 4 – 5 joueurs : poule unique
 - 6 – 16 joueurs : Tableau open unique
 - 16 joueurs et plus : 2 tableaux formés selon le classement individuel des joueurs
 - Avec un nombre pair de participants, les deux tableaux contiennent le même nombre de joueurs.
 - Avec un nombre impair de participants : le premier tableau contient 1 joueur de plus que dans le second.
- Le fonctionnement d'un tableau de maximum « 16 » joueurs est régi selon la réglementation ITF :
 - ➔ Avec éventuellement des têtes de série (bye) en fonction du nombre de joueurs (cfr. format).
 - ➔ Le format de jeu du tableau principal est un match au meilleur des trois manches (2 sets gagnants) avec tie-break à 6-6 dans les deux premières manches, le troisième set étant un match tie-break en 10 points.

- Le système « NO-AD » (point décisif à 40/40 - aucun avantage) est d'application.
- Le fonctionnement sportif du tableau de « consolante » s'organise comme suit :
 - ➔ Les perdants de leur premier match reconstituent un tableau « annexe », consolante. Ce dernier est réalisé en « glissant » les perdants du 1er tableau vers un tableau consolante SANS nouveau tirage.
 - ➔ Le gagnant « par forfait » au premier tour, s'il perd au 2^{ème} tour, rejoindra le tableau « consolante » au 2^{ème} tour.
 - ➔ Si un joueur bénéficie de 2 forfaits de suite, s'il perd au tour suivant, il n'ira pas dans le tableau de consolation et prendra les points du tableau final.
 - ➔ Le format de jeu du tableau « consolante » est également un match au meilleur des trois manches (2 sets gagnants) avec tie-break à 6-6 dans les deux premières manches, le troisième set étant un match tie-break en 10 points.
- Les éventuelles têtes de séries (bye) sont mises en place selon le classement individuel des joueurs. Si 2 joueurs ont le même classement, les juges arbitres consulteront le classement-ranking du challenge national. Pour le 1^e criterium de la saison, le classement-ranking final du challenge national de la saison passée sera la référence.
- Lors des critères « double », l'organisation sportive reste identique à celle présentée ci-dessus. Pour la réalisation des tableaux (désignation des têtes de série), le juge arbitre réalisera la moyenne des 2 classements individuels de la paire. Exemples :
 - Joueurs B1 avec un C1 ➔ Paire B2
 - Joueurs B1 avec un B2 ➔ Paire B1
 - ➔ Toujours réaliser la moyenne à l'avantage des joueurs.
 - ➔ Un joueur A1 qui joue avec un joueur C2 verra sa paire classée B1 pour ce double.

H. Horaire

Les premiers matchs commencent au plus tôt à 9 heures. Les joueurs qui ne sont pas présents (ou pas prêts) à l'heure programmée perdent leur premier match par forfait et sont automatiquement reversés dans le tableau « consolante ».

Le responsable des compétitions (et/ou le juge arbitre) garantit une pause de minimum 30 minutes entre les matchs d'un même joueur.

I. Classement individuel

Le classement est une évaluation de la valeur individuelle basée sur les résultats. Le classement individuel est valable pour une saison compétitive complète, périodes

hivernale et estivale, incluant le championnat de Belgique. Le classement est déterminé comme suit, avec la possibilité d'une hausse ou d'une baisse - A1 - A2 – B1 – B2 – C1 – C2 :

- La place au sein du classement ITF pour les hommes (ITF Junior : classement réel + 200)
 - o Du 1^{er} au 100^{ème} : A1
 - o Du 101 au 200^{ème} : A2
 - o Du 201 au 350^{ème} : B1
- La place au sein du classement ITF pour les dames (ITF Junior : classement réel + 200)
 - o Du 1^{er} au 50^{ème} : A1
 - o Du 51 au 80^{ème} : A2
 - o Du 81 au 100^{ème} : B1
 - o Du 101 au 150^{ème} : B2
- Les responsables des compétitions francophones et néerlandophones sont responsables de cette actualisation annuelle. Ils tiendront compte :
 - o Du nombre de matchs officiels joués (critériums nationaux et CB)
 - o Du nombre de victoires et de défaites
 - o Des classements individuels des adversaires affrontés

➔ Au minimum 6 semaines avant le début de la saison (période hivernale), le classement individuel est réalisé et publié.

J. Equivalence de classement

Sur la base du classement du tennis en chaise, des points sont attribués au joueur. Vous pouvez participer aux compétitions « valides » en tenant compte de ces points.

L'équivalence est décernée comme suit :

- Joueurs A: 10 points
- Joueurs B: 5 points
- Joueurs C: 3 points

K. Ranking – Belgian Wheelchair Tennis Tour

Tous les joueurs des critériums (Belgian Wheelchair Tennis Tour) sont repris au sein d'un même classement « OPEN ». Lors de la participation aux critériums, tous les joueurs gagnent des points. Ces derniers sont accumulés au fil de la saison. Lors de chacun des critériums, les points sont attribués comme suit :

- Tableau principal
 - o Gagnant de la finale : 25

- Perdant de la finale : 20
 - Demi-finalistes : 16
 - Quart-de finalistes : 13
 - ... 11 – 9 – 8 – 7 – 6 - ...
- Tableau consolante (on reprend selon les points déjà attribués la suite logique)
- Gagnant de la finale : ...
 - Perdant de la finale : ...
 - ... Perdants demi-finales : ...
- ➔ Dans un schéma organisationnel avec 2 tableaux initiaux, les points seraient répartis selon la même logique. Les responsables compétitifs organiseront cette répartition.
- Exemple :
- Tableau 1 – 25-20-16-16-13-13-13-13 (officiel) 11-9-8-8 (consolante)
 - Tableau 2 – 7-6-5-5-4-4-4-4 (officiel) 3-2-1-1 (consolante)
- ➔ S'il y a des ex-aequo au classement général, le nombre de participations compétitives officielles départagera les 2 joueurs.
- ➔ S'ils sont toujours ex-aequo, le nombre de victoires dans les confrontations directes lors des compétitions officielles de la saison les départagent.
- Lors d'un critérium en double, les points pour le ranking du Belgian Wheelchair Tennis Tour (BWTT) sont attribués de la même manière. Les critères en double intègrent officiellement le BWTT.

L. Récompenses

Une remise des prix sera réalisée lors du dernier critérium du « Belgian Wheelchair Tennis Tour » OU lors des Championnats de Belgique. Les prix à distribuer sont les suivants :

- 1er homme / 1ère femme A = 125 euros
- 1er homme / 1ère femme B = 100 euros
- 1er homme / 1ère femme C = 75 euros
- Prix du Fair Play (via le Panathlon)
- Meilleur jeune (prix « cadeau » AFT-TV)

Pour être classé, chaque joueur doit participer à un minimum de 6 étapes du « Belgian Wheelchair Tennis Tour ».

Le prix du Fair Play sera attribué à la suite d'un sondage réalisé auprès des joueurs présents lors du championnat de Belgique.

M. Plaintes

Toute personne impliquée dans l'organisation d'un tournoi peut déposer une plainte (comportementales – administratives – organisationnelles) à Tennis Vlaanderen, à Tennis Padel Wallonie Bruxelles et/ou à la Ligue Handisport Francophone.

N. Divers

Pendant la durée des matchs, les entraîneurs (et supporters) ne peuvent pas se tenir / s'asseoir sur les places assises disponibles sur l'aire de jeu (cfr court de tennis). En fonction des infrastructures, leur place sera dans les tribunes ou à tout autre endroit en dehors des courts. Il est recommandé pour tous d'adopter une attitude fair-play sur et en dehors du terrain.

Les responsables de la compétition (et/ou le juge arbitre) se réservent le droit de prendre des décisions « exceptionnelles » dans l'exercice de leurs fonctions en vue de garantir le bon déroulement du critérium national et de protéger l'intérêt général des joueurs.

Un incitant de 100 € sera accordé aux organisateurs qui prévoient leur manche du « Belgian Wheelchair Tennis Tour ». en même temps que le tournoi valide (cet incitant ne pourra être octroyé qu'à 5 organisateurs).